

La distinction entre le genre et le sexe

Nous assistons à une révolution sans précédent dans le domaine de l'orientation sexuelle, le genre sexuel et tout ce qui peut être rattaché à ces questions. L'élément le plus considérable de toute cette réingénierie sociale n'est pas tellement le contenu; il n'y a rien de nouveau sous le soleil (Ec 1.9-11), mais la vitesse vertigineuse et l'étendue invraisemblable avec laquelle cette révolution se produit. En 2003 les actes homosexuels étaient encore [illégaux dans quatorze états américains](#) et jusqu'en 1990 l'homosexualité était considérée comme un désordre mental par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Tout a changé très rapidement; nous sommes aujourd'hui rendus aux antipodes.

Cette révolution n'est pas venue avec la seule normalisation de l'homosexualité, mais aussi avec la redéfinition complète de la sexualité humaine. L'hétérosexualité et les genres masculin et féminin ne sont plus normatifs pour définir l'être humain. Aujourd'hui, une personne qui a un sexe masculin peut être identifiée légalement avec le genre féminin. Ce n'est cependant pas possible au Québec... pour l'instant.

Le Centre de lutte contre l'oppression des genres

Le [Centre de lutte contre l'oppression des genres](#) est un groupe de défense des personnes transgenre. Ce groupe [a déposé une poursuite contre le gouvernement du Québec](#) afin d'invalider cinq articles du Code civil. Ce genre de poursuite fuse de toute part en occident et ce n'est que la pointe de l'iceberg de la réingénierie de la société à coup d'activisme judiciaire. Parmi les récriminations, on demande que le choix du sexe ne soit pas obligatoire à la naissance. Lorsqu'un enfant vient au monde, les parents doivent indiquer son sexe sur un formulaire figeant dès lors l'identité générique légale de leur enfant. Le Centre de lutte contre l'oppression des genres considère que cette obligation est discriminatoire. De plus, il s'oppose aux dispositions actuelles du Code civil qui exige qu'une personne soit majeure et qu'elle subisse une chirurgie de réattribution sexuelle pour pouvoir changer légalement son genre.

Comme beaucoup de gens, ma première réaction en entendant cette nouvelle fut de m'indigner et de condamner cette poursuite comme étant une aberration. Comment des personnes raisonnables et de bonne foi pourraient-elles en arriver à de telles demandes? Le sexe de mes enfants m'est apparu comme une réalité pas mal objective à leur naissance et mon rôle ne fut pas celui de désigner, mais de reconnaître ce qui avait déjà été déterminé. Il n'y a rien de discriminatoire là-dedans; tout le monde devrait le reconnaître, m'a-t-il semblé. J'ai quand même cherché à comprendre leur raisonnement.

La distinction entre le genre et le sexe

Comment détermine-t-on qu'une personne est un homme ou une femme? Depuis toujours, le genre sexuel est déterminé par le sexe biologique. C'est justement ce que contestent les acteurs principaux de la révolution des genres. Le genre, disent-ils, est une construction sociale qui n'est pas nécessairement déterminée par le sexe biologique. La réalité biologique ne devrait donc pas établir l'identité psychique, sociale et légale d'une personne.

Certains auront l'impression qu'un jalon important vient d'être franchi en distinguant entre le sexe et le genre dans ce débat. En réalité, je crois que la société a depuis fort longtemps accepté cette distinction, seulement nous n'avons pas suivi jusqu'au bout la logique de cette distinction. Le féminisme, bien avant le transgenrisme, a fait cette distinction en refusant que le rôle de la femme dans la société (son genre) soit déterminé par son sexe. Le sexe de la femme ne doit pas la définir socialement, sa réalité biologique ne doit pas déterminer son statut économique. Le féminisme s'est présenté comme une idéologie beaucoup plus modérée que la théorie du genre que nous voyons paraître aujourd'hui, mais la même présupposition fonde l'une et l'autre : le genre ne doit pas être déterminé par le sexe. Quelle digue restait-il pour empêcher le déferlement de la forme radicale de cette idéologie dans la société, une fois que son présupposé fut accepté? Si le sexe biologique ne doit pas déterminer le rôle générique d'une personne, pourquoi attribuerait-on l'identité sociale et légale d'un être humain sur la base de son sexe à la naissance? Voici où aboutit une société qui abandonne la loi morale de Dieu.

Revenons à la question fondamentale : sur quoi repose le genre d'une personne? Le genre n'est pas une construction sociale qui relève du choix de l'individu. Le genre est un don du Créateur et fait partie des bienfaits déclarés par Dieu au commencement. En créant l'homme à son image, Dieu a également défini le genre comme étant une caractéristique intrinsèque de sa création (Gn 1.27) : « Dieu créa l'homme à son image; il le créa à l'image de Dieu; il les créa mâle et femelle. »

Nous ne devenons pas hommes ou femmes, nous le sommes par création. Les genres créés par Dieu se manifestent par deux réalités biologiques distinctes et complémentaires. Dieu a interprété et a distingué les genres masculins et féminins leur attribuant chacun des rôles. Chaque société a développé des caractéristiques génériques particulières, mais aucune n'a inventé le genre puisqu'il appartient fondamentalement à l'être. Le fait que des personnes présentent des caractéristiques sexuelles mâles et femelles est une exception qui ne peut servir de norme pour séparer le genre du sexe. L'intersexuation est une question difficile que nous ne pourrions développer ici, mais si elle rend le genre confus c'est précisément parce que le sexe est confus. Elle démontre la vérité que sexe et genre sont liés pour le meilleur et pour le pire. Toute confusion entourant le genre qu'elle soit d'ordre psychique ou biologique est une triste réalité d'un monde après Genèse 3. Si vous êtes aux prises avec une confusion qui vous rend triste par rapport à votre genre, j'aimerais vous encourager à vous tourner vers Dieu qui accorde la grâce de la restauration à ceux qui la lui demande.

Conclusion

Comme chrétiens nous devons démontrer de l'empathie pour les gens qui vivent des souffrances liées à leur genre. Nous ne devons pas pour autant accepter la séparation qui est faite entre le genre et le sexe puisque celle-ci est en fait une négation de l'ordre créationnel. La doctrine de la création est attaquée de toute part dans le monde d'aujourd'hui. Si nous aimons Dieu et les hommes, n'abandonnons pas ce dogme sacré, car il y a une bonne nouvelle et de l'espoir pour la création. Dieu n'a pas abandonné à leur confusion les hommes qu'il a créés; il les a rachetés par le sang de son propre Fils. En prêchant la doctrine de la création et en nous opposant à la fausse doctrine du genre, nous ne visons pas la condamnation, mais la rédemption.

1099 mots

Publié sur: www.unherautdansle.net/genre, le 7 mai 2014 par Pascal Denault